

La COI et l'IRD signent un accord-cadre de coopération

Le 26 juillet 2022 | à bord du *Marion Dufresne II*, océan Indien

Dans le cadre du 3^e leg de la campagne océanographique « École Bleu Outre-mer » et d'un séminaire interministériel de haut niveau organisé à cette occasion, le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Pr. Vêlayoudom Marimoutou, et la Présidente-directrice générale de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), Mme Valérie Verdier, ont signé, lundi 25 juillet 2022, un accord-cadre de coopération, à bord du navire *Marion Dufresne II*. Celui-ci fixe les orientations d'une collaboration appelée à se renforcer entre les deux institutions.

La COI conduit de nombreux projets de coopération dans les domaines de la préservation des biens publics régionaux. La gestion durable des ressources et des milieux marins et côtiers est l'un de ses principaux domaines d'intervention. L'IRD est quant à lui un organisme de recherche public français pluridisciplinaire et un acteur de l'agenda international pour le développement, qui inscrit son action dans des partenariats équitables et porteurs avec les pays du Sud.

Les deux institutions sont mobilisées autour d'enjeux communs tels que l'économie bleue, la préservation des écosystèmes marins et côtiers et plus largement la durabilité des ressources. La signature de cet accord-cadre intervient pour formaliser ce partenariat de longue date et faciliter la mobilisation scientifique autour de projets de coopération régionale, développés conjointement en *Indianocéanie*. Cet accord prévoit également le renforcement des capacités techniques de prévisions saisonnières, le développement de services climatiques et de santé, la promotion de la culture scientifique ainsi que la sensibilisation des populations aux enjeux du développement durable.

« Notre coopération prendra notamment forme dans le cadre du projet *Expédition plastique océan Indien* de la COI – plus connu sous son acronyme EXPLOI – soutenu par l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM). Celui-ci promeut la recherche scientifique, l'innovation, l'entrepreneuriat circulaire ainsi que des modes vertueux de production et de consommation pour réduire la pollution marine plastique. Des missions océanographiques seront organisées dans la région pour mesurer l'état de la pollution marine par les plastiques. Des campagnes de sensibilisation seront également conduites dans nos territoires pour promouvoir de nouveaux comportements, partager les savoirs scientifiques et mobiliser les jeunes dans les domaines de la science, de l'innovation et de l'entrepreneuriat. » a détaillé Pr. Marimoutou.

« La signature de cet accord-cadre entre la COI et l'IRD vient renforcer notre collaboration développée depuis 10 ans et qui se poursuit aujourd'hui avec le projet EXPLOI. Nous contribuons ainsi à renforcer la coopération scientifique et les synergies dans les domaines qui imposent une approche régionale et coordonnée autour d'enjeux communs. L'orientation de l'Institut vers des approches et stratégies régionales correspond au cadre donné tant au niveau français qu'europpéen et s'articule bien avec l'approche *Indianocéanie* portée par la COI. Cet accord permettra donc de co-construire d'autres programmes structurants à l'échelle de la région et d'accroître nos ancrages respectifs au service des États insulaires de l'océan Indien. La collaboration avec la COI pourra s'appuyer sur notre réseau de représentations à l'étranger et dans les territoires ultramarins, sur nos dispositifs co-construits avec nos partenaires, en particulier dans le sud-ouest de l'Océan Indien. L'ambition et objectif majeur de cet accord-cadre est de renforcer les connaissances, de promouvoir ensemble la recherche, la formation et l'innovation au service de la préservation des écosystèmes et au bénéfice du développement des sociétés. » a ajouté Valérie Verdier, PDG de l'IRD.

Unité communication de la COI

Tél. : (+230) 402 61 00 – communication@coi-ioc.org
www.commissionoceanindien.org

Service de presse IRD

Tél. : (+33) 4 91 99 94 78 – presse@ird.fr
www.ird.fr